

*Colloque, MCLCM,  
13 novembre 2017,  
Lycée Henri IV, Paris*

« Donner aux élèves suffisamment  
de confiance en eux pour qu'ils  
retrouvent le plaisir d'apprendre »

Jean FABRE, Inspecteur  
général honoraire

Le combat que mène André Antibi pour prôner un système d'évaluation des élèves basé sur la confiance a fait un chemin considérable mais il est encore loin d'être gagné. Je suis d'ailleurs toujours frappé de voir combien certaines évidences ont du mal à forcer les portes de l'Éducation nationale. Il est vrai que cette noble institution fonctionne dans un système de responsabilité très stratifié parfaitement armé pour résister à toute novation. Mais lorsqu'on voit que les idées défendues avec persévérance et aussi avec talent par le Professeur Antibi sont partagées par les plus hauts Responsables de notre Ministère, il y a de quoi raisonnablement espérer. Mais le chemin sera encore long, même s'il semble évident que la mise en confiance de l'élève, particulièrement dans son évaluation, est une condition nécessaire et de sa réussite et de son équilibre. Il existe pourtant un blocage car tout simplement le fait de sortir d'un système pratiqué depuis des lustres peut déstabiliser certains car il entraîne un changement de mentalité. C'est un problème culturel qui dépasse d'ailleurs l'Éducation nationale.

La difficulté existe mais l'espoir est réel. Deux témoignages peuvent illustrer ce propos.

Le premier concerne le monde éducatif et montre que le chemin sera encore long. Un de mes proches est récemment entré dans une classe préparatoire scientifique après avoir obtenu brillamment son baccalauréat. À la fin du premier trimestre la moyenne de la classe en mathématiques était de 6.50/20. L'enseignant qui avait attribué cette moyenne, est un professeur respecté, très impliqué dans son travail et toujours désireux de bien faire. Il me reçut avec gentillesse et me donna deux raisons expliquant cette situation. La première était un constat tout simple et se résumait à une phrase : « *ils n'ont pas le niveau* ». La seconde était en lien avec l'objectif affiché : « *cela les forcera à travailler davantage* ».

Avec beaucoup de précautions et d'humilité j'ai essayé de lui faire comprendre que le niveau est une notion relative et qu'en l'espèce ce jugement est inapproprié. Il s'applique en effet à des élèves qui ont pour la plupart obtenu une mention très bien au baccalauréat et qui arrivent tout juste dans une classe préparatoire avec l'envie de réussir et de travailler. Quant à l'objectif je ne pense vraiment pas que ce soit la bonne méthode pour l'atteindre. En tout cas pour l'étudiant qui m'était proche, c'était complètement raté. Il était tout simplement découragé car il avait la conviction qu'il n'atteindrait jamais le niveau exigé par le Professeur. Et pourtant je reste persuadé que je n'ai pas convaincu ce Professeur qui m'a affirmé avoir toujours fonctionné comme cela.

Le second témoignage concerne le monde sportif et fait ressortir des analogies avec le monde éducatif. J'ai eu l'honneur de présider un club de rugby, le Stade Toulousain, de 1980 à 1990. Durant cette période le Stade Toulousain a gagné toutes les compétitions hexagonales (Coupe de France, Championnat de France pour les plus prestigieuses) mais aussi des compétitions internationales (Master international).

J'ai participé il y a quelques semaines à un débat dont l'objectif était de tenter d'expliquer pourquoi ce Club qui pendant plus de quarante ans n'avait pas obtenu de titre majeur avait été classé en 1990 comme meilleur club de rugby européen de la décennie. Parmi les nombreuses raisons données, une des plus importantes concernait la mise en confiance collective de l'équipe. Au début des années 80 l'équipe n'arrivait pas à franchir un cap, traversant souvent des périodes de doute. Après réflexion il fut décidé de modifier totalement les méthodes traditionnelles d'entraînement. C'est ainsi que fut mis en place l'entraînement avec opposition, c'est-à-dire en répartissant les joueurs en deux équipes qui s'affrontaient en se retrouvant dans les conditions d'un véritable match. Jusque-là, cette méthode n'était pas utilisée car elle présentait des risques de blessures ou de fatigue et que les clubs voulaient « ménager » des joueurs qu'ils considéraient comme indispensables. Pour aller au bout de la démarche il fut décidé de supprimer la notion de joueur titulaire, une trentaine de joueurs participant par rotation aux diverses compétitions. Ainsi, les entraînements étaient des répétitions de situations de matchs pour des joueurs qui étaient assurés de disputer des rencontres officielles. Cela a généré très vite une confiance individuelle et collective qui a donné à l'équipe une nouvelle dimension.

Au cours de ce débat la comparaison avec le système d'évaluation des élèves par contrat de confiance a été abordée. Les deux systèmes ont en effet le même objectif et sont construits sur un même schéma : le joueur lors des matchs doit faire face à des situations qu'il a rencontrées un grand nombre de fois à l'entraînement ; l'élève lors des évaluations est soumis à des questions qu'il a déjà traitées. Dans les deux cas, la part d'imprévu le jour du match ou de l'examen est réduite, ce qui conduit à une mise en confiance du joueur et de l'élève.

Pour conclure, pendant les 10 années où j'ai assumé la présidence du Stade Toulousain j'ai pu assister à une véritable mutation dans le comportement des joueurs, d'une phase de doute ils sont passés dans celle de la confiance pour finir en retrouvant le plaisir. L'évaluation par contrat de confiance n'a pas d'autre objectif que de donner aux élèves suffisamment de confiance en eux pour qu'ils retrouvent le plaisir d'apprendre.

**Jean Fabre, octobre 2017.**